

Monsanto à Babylone

L'agriculture millénaire irakienne détruite par les multinationales agro-alimentaires US

“Contrôlez le pétrole, et vous contrôlez des nations entières ; contrôlez le système alimentaire, et vous contrôlez les populations.” Henry Kissinger

C'est au cœur de la Mésopotamie qu'a été inventée l'agriculture – avec un système d'irrigation sophistiqué –, voici plus de dix mille ans. La plaine alluviale exceptionnellement fertile située entre le Tigre et l'Euphrate offre des conditions idéales pour la culture des céréales. C'est là qu'est apparu le blé sauvage dans l'Antiquité. On y faisait pousser presque toutes les variétés connues aujourd'hui dans le monde (plus de 200.000). Les palmiers dattiers, autre ressource vitale du pays, abritaient des plantes potagères très variées.

Les “semences de la démocratie”*

Depuis son invasion en 2003, l'Irak n'a pas été seulement spolié de sa souveraineté politique, de son patrimoine archéologique, de ses ressources pétrolières, mais aussi de sa souveraineté alimentaire.

En violation de la Constitution irakienne et des conventions de La Haye et de Genève, qui stipulent que l'occupant doit respecter la juridiction du pays occupé, l'administrateur provisoire Paul Bremer a édicté, avant l'installation d'un gouvernement fantoche par Washington, cent ordonnances scélérates qui ont force de loi.

L'ordonnance 81 du 26 avril 2004 a livré le pays en pâture aux nécro-entreprises géantes qui contrôlent le commerce mondial des graines, comme Monsanto (le fabriquant de l'agent Orange). Elle conduit à la destruction irréversible de l'agriculture irakienne. L'Afghanistan avait subi le même sort en 2002.

Biopiratage dans le jardin d'Eden

Cette circulaire, rédigée de façon très perverse, a institué de fait **l'obligation pour les fermiers irakiens d'acheter chaque année une licence et des semences transgéniques aux multinationales US, alors que la juridiction irakienne interdisait toute privatisation des ressources biologiques.**

La règle de “Protection des variétés des plantes” (PVP), au centre de cette loi, ne traite pas de biodiversité, mais de la protection des intérêts commerciaux des transnationales semencières. Pour être qualifiées, les plantes doivent être “nouvelles, distinctes, uniformes et stables”, des critères que les plantes irakiennes ne peuvent pas remplir.

Ces sociétés étrangères détiennent un droit de propriété intellectuelle qui leur concède pendant vingt ans le monopole sur la production, la reproduction, la vente, l'exportation, l'importation et le stockage de toutes les semences génétiquement modifiées et les variétés de plantes “similaires”.

Monsanto a fait un hold-up sur les semences de l'Irak pour les modifier génétiquement et les breveter. Ainsi, les agriculteurs sont maintenant contraints de payer pour pouvoir cultiver des céréales qu'ils semailent depuis des millénaires !

Les fermiers irakiens rançonnés par les géants semenciers

Cette ordonnance a rendu illégales les traditions antiques de sélection des meilleures semences par les agriculteurs afin de les réutiliser d'une année sur l'autre, et d'échanges entre voisins. (Selon la FAO, 97 % des fermiers irakiens réutilisaient encore leurs graines, ou les achetaient sur le marché local en 2002.) Par croisements, ils avaient créé des variétés hybrides adaptées au dur climat de la région. **Les agriculteurs “coupables” d'avoir semé des graines non achetées, ou dont le champ aurait été contaminé, encourent de fortes amendes, voire des peines d'emprisonnement, et la destruction de leurs récoltes, de leurs outils et de leurs installations !**

Le terrorisme alimentaire pratiqué par les multinationales comme Monsanto dans les pays qu'elles colonisent a conduit au suicide de milliers de paysans de par le monde – ruinés par l'achat annuel de semences transgéniques et des pesticides, herbicides et fongicides très toxiques qui leur sont nécessairement associés.

Les bombardements incessants depuis 1991 avec des armes à l'uranium appauvri – qui ont transformé le pays en une vaste déchetterie radioactive – et l'embargo de treize ans avaient déjà commencé de détruire l'agriculture irakienne (anéantissement du système d'irrigation, du matériel agricole et des palmiers dattiers). De 1990 (date de l'instauration des sanctions) à 2003, le volume de la production de céréales avait diminué de moitié.

Vers le contrôle total de la chaîne alimentaire de l'Irak par les transnationales américaines

En plus de subir les exactions quotidiennes des occupants, les fermiers irakiens, devenus des serfs, sont désormais condamnés à produire des plantes artificielles, destinées pour moitié à l'exportation mondiale (ou aux troupes d'occupation, comme les variétés de blé réservées à la fabrication de pâtes, étrangères au régime alimentaire irakien), au seul bénéfice de Monsanto et consorts. Ceci alors même que la population irakienne souffre de la faim.

Les chimères issues des **nécro-technologies** représentent un très grave danger sur les plans environnemental, sanitaire, économique et éthique. Ils entraînent une pollution environnementale aussi irréversible que celle qui a été provoquée par l'uranium appauvri.

Ils peuvent par ailleurs être utilisés dans le cadre de guerres biologiques ou bactériologiques silencieuses(1).

Les OGM constituent l'une des principales armes des instigateurs du Nouvel Ordre Mondial, pour asservir, l'une après l'autre, les populations du monde entier. L'Irak est devenu le nouveau laboratoire en grandeur réelle de cet instrument de domination diabolique, et les Irakiens, les cobayes. Joëlle PENOCHET (extrait de Votre Santé n° 103)

* *“Nous sommes en Irak pour y répandre les semences de la démocratie de façon à ce qu'elles y prospèrent et se propagent dans toute la région où règne l'autoritarisme.”* (George Bush)

1. Cf. les articles de Mae Wang Ho et Joe Cumming, de l'Institute of Science in Society (ISIS).

Sources : articles de F.W. Engdahl, Stephan Lendman, Jeffrey Smith, Jeremy Smith, Michel Chossudovsky et Ghali Hassan sur <<http://globalresearch.ca/>>.